



# La Feuille

de la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

N° 21 - Août 2007

ISSN 1633-0293

## SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE.....	2
AU JOUR LE JOUR.....	2
RENDEZ-VOUS.....	2
ACTUALITÉS.....	4
En France .....	4
En Bourgogne .....	8
Et chez nos voisins.....	8
International.....	9
COUP DE ZOOM.....	13
L'ourse Frančka.....	13
RETOURS D'ANIMATIONS.....	14
Les cadrans solaires et méridiennes.....	14
Balade au bout du monde, au pays des sorciers.....	15
Les recettes de Gaëlle.....	16
CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JUIN À DÉCEMBRE 2007.....	17
LIVRES, REVUES ET SITES INTERNET.....	19



## EDITORIAL



### *Ça va mieux en le disant*

Vous l'aurez constaté, cette Feuille n°21 a pris beaucoup de retard. Cela s'explique par un étiolement de la main d'oeuvre bénévole de notre association et un dynamisme en perte de vitesse. Nous ne pouvons occulter désormais les décisions sur l'avenir de cette association âgée de 30 ans. Combien sommes-nous d'adhérents en 2007 ? Avons-nous su recruter de nouveaux venus ?

La vie trépidante que nous menons tous, les départs pour raisons professionnelles ou convenances personnelles peuvent expliquer les désengagements progressifs dans la vie associative de la MNP, comme dans d'autres associations d'ailleurs.

Nous voici avec un conseil d'administration réduit à 4 administrateurs depuis la dernière Assemblée Générale ... le travail de gestion de l'association n'en devient que plus lourd et fastidieux, ceci dans l'indifférence générale.

La vie de la MNP doit être le fruit de l'enthousiasme et de la passion afin de partager nos objectifs, de protéger en diffusant nos connaissances. Le public reste consommateur, il serait intéressant qu'il prenne le relais en devenant une force de proposition et d'action. Rédiger un article, proposer une sortie, participer à la représentation de l'association, organiser collectivement une sortie, ... les missions sont multiples et chacun peut y trouver sa place et mettre en valeur ses compétences propres. Nous sommes demandeurs, vous êtes notre force !

Nous proposons ce deuxième semestre un ensemble de sorties et de conférences sur des thèmes variés. Nos pas nous mèneront sur les traces d'un grand naturaliste, Buffon ou sur ceux de Théodore Monod dans l'arrière-côte de Beaune ; il sera aussi possible de voyager virtuellement en Provence ou dans le monde fascinant des insectes dans les salles de conférences du centre municipal des associations.

Gaëlle Nauche

## Vie associative

Par Gaëlle NAUCHE

### AU JOUR LE JOUR

#### La MNP au Grand-déj à Dijon

date : 29 et 30 septembre 2007 - journées - site du Lac Kir à Dijon.

Nous tiendrons notre stand comme les années précédentes à cette manifestation qui regroupe la plupart des associations de Côte-d'Or.

Toute bonne volonté sera la bienvenue pour tenir le stand, même pour un court instant !

#### Site internet

Le site internet a dû changer d'adresse suite à des problèmes de connexion et de mise à jour. Vous le retrouverez désormais ici :

<http://maisonaturepaysage21.ifrance.com/>

Noter bien la nouvelle adresse qui vous permettra de visionner le calendrier ou la Feuille, lire les news ou voir les photos de nos sorties.

Toute personne souhaitant aider à la mise à jour de ce site est la bienvenue, le fonctionnement est très simple (lire l'article de la Feuille n°20 pour s'en convaincre).

Pour participer, envoyer nous un message : [maison.nature21@laposte.net](mailto:maison.nature21@laposte.net)

#### Rédaction de la Feuille n° 22

Afin de tenir les délais et de réaliser une Feuille n°22 originale et digne des précédentes, **participez** en nous faisant parvenir vos idées de sortie-conférences, vos articles ou projets (tous thèmes), vos compte-rendus dès à présent et jusqu'au 1er décembre inclus.

*cf adresse en dernière page.*

#### Salon de la photo animalière du Val de Saône

Vous nous avez peut-être rendu visite les 27 ou 28 février dernier sur notre stand tenu au premier Salon de la photo animalière du Val de Saône, à Saint-Jean-de-Losne.

Michel Bailly, nous envoie un petit message pour nous annoncer la naissance du nouveau site/blog dédié au salon de la photo animalière... « *Bien sur tout n'est pas parfait, soyez indulgents, c'est une première pour moi, au passage un grand merci à Johan, mais ne soyez surtout pas avares de commentaires et de remarques et surtout faites le connaître au plus grand nombre* » nous indique-t-il dans un petit message d'information. N'hésitez donc surtout pas à visiter son site et à lui laisser un petit mot.

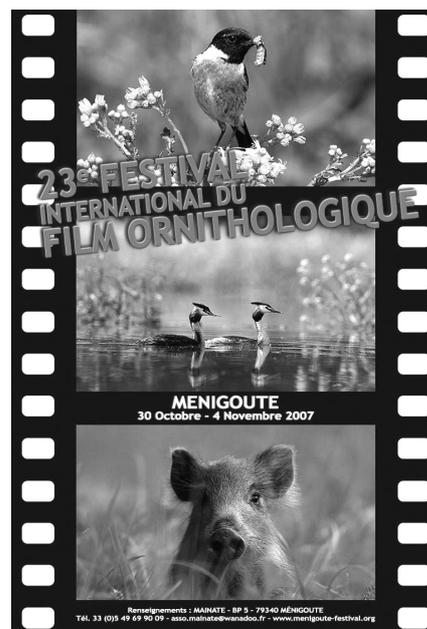
L'adresse à visiter :

<http://salonphotovaldesaone.free.fr/>

### RENDEZ-VOUS

#### 23<sup>ème</sup> festival du film ornithologique

dates : 30 octobre - 4 novembre 2007 à Ménigoute (79). Entrée payante, tarif : 7,5 € par séance



En Poitou-Charentes, partez à la découverte du Rendez-vous tout Naturel... Le Festival de Ménigoute réunit chaque année pendant les vacances de la Toussaint : les passionnés de cinéma animalier, les associations de défense de l'environnement, les artistes animaliers (peintres, sculpteurs, photographes...), et un public de plus en plus motivé par la protection de la nature...

La sélection des films du 23ème Festival est pratiquement achevée. Plus de 100 documentaires en provenance de 22 pays et en exclusivité française ont été proposés. Dans quelques jours, la programmation sera disponible sur notre site à la rubrique "Films".

<http://www.menigoute-festival.org/>

## 25<sup>ème</sup> Foire écologique de Semur-en-Auxois (21)

**Date :** 23 septembre 2007

Produits bio, artisanat, associations, librairie, hygiène naturelle, énergies douces... Thème : "L'habitat écologique".

Lieu : centre Saint-Exupéry. Auxois Ecologie, BP 27, 21140 Semur-en-Auxois, tél. : 03.80.97.13.78.

---

## 11<sup>ème</sup> Festival International de Photo Nature de Montier-en-Der

**dates :** 16, 17, 18 novembre 2007, entrée payante

La plus grande manifestation au monde dans le domaine de la Photo Nature.

2007, ANNÉE DES PÔLES : Le site du COSEC sera entièrement consacré aux pôles et au thème de «l'eau douce dans tous ses états».

Avec pour parrain cette année Philippe BOURSEILLER Photographe fasciné par les Natures extrêmes, il sillonne le monde à la recherche de ces paysages et témoigne aujourd'hui de leur fragilité.

Invité d'honneur étranger : Bence MATE (Hongrois) en partenariat avec Pôles d'Images. Invité d'honneur français : Pascal MAITRE en partenariat avec l'agence COSMOS.

EVENEMENT ! Venez fêter les 20 ans de l'agence Biosphoto, les 30 ans de Chasseur d'Images avec la sortie du n°300, les 20 ans de la gamme EOS de Canon.

Arts : une exposition exceptionnelle de Jean Lemonnier (peintre de la marine).

Cette année...

- x Un forum environnement
- x Plus de 60 expositions inédites Des conférences nature exceptionnelles (plus de 2 000 photos) menées par de grands intervenants,
- x De grandes expositions extérieures,
- x Le salon du livre nature avec ses dernières nouveautés (7 000 références),
- x Un espace de matériel photo et d'optique avec les dernières grandes innovations,
- x Des ateliers de formation à l'image numérique,
- x Un espace jeunesse



---

## La Fête de l'Automne (Saint-Brisson, 58)

**Dates :** 6 et 7 octobre 2007. Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h. Entrée libre.

**Exposition** des fruits de l'automne : pommes, poires, tomates... du Morvan avec les Croqueurs de Pommes, section Auxois-Morvan.

**Exposition** des champignons du Morvan avec la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA).

**Marché fermier** "Saveurs d'automne" Produits fermiers de la marque Parc : volailles, agneau, miel, jus de pomme, lait de jument, fromages... et bien d'autres produits.

**Artisanat** : papier recyclé artisanal, articles de papeterie, céramiques..., jouets, tournage, peinture, décors sur bois, objets, portes, meubles...

**Patrimoine** de nos jardins : reportage photos réalisés par les élèves de 5 collèges sur le thème "Les jardins du canton".

**Hector, l'Arbre mort** : outils pédagogiques du WWF avec 12 ateliers, sur les thèmes de l'écosystème de l'arbre mort, l'utilité et les fonctions, de l'arbre mort dans une forêt, la biodiversité.

Samedi à 20h30 : Soirée à l'auditorium Marcel Vigreux, Spectacle "Sur le bout de la langue" présenté par Mémoires vives et organisé par le GLACEM suivi d'une observation des étoiles avec Francis Delahaye (GRATUIT).

Dimanche de 10h à 14h : Troc jardin : échanges de plantes, arbres, graines, outils... dans les allées de l'herbularium.

## Exposition « Hommage à Buffon ». Lukäs KANDL.

**Dates :** Exposition du 17 Juin au 31 Octobre 2007 à l'Orangerie au Musée Buffon, rue du Parc Buffon, 21500 Montbard. Ouvert tous les jours sauf le Mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre et gratuite.



22 œuvres, huile sur toile, grand format, du peintre d'origine Tchèque, Lukäs Kandl.

La peinture de Kandl, ici sur le thème des animaux, se situe entre le surréalisme et le fantastique, entre l'étrange et le magique mais avec cette précision graphique qui pourrait « classer » l'œuvre dans

le genre « naturaliste ».

Une œuvre intemporelle, curieuse ... qui du reste pourrait avoir sa place, justement, dans un cabinet de curiosités. Un monde à part, quasiment refermé sur lui-même ... un peu comme une planche originale de l'*Histoire naturelle* de Buffon.

L'œuvre de Kandl s'inscrit ainsi dans la logique d'exposition entreprise par le Musée Buffon depuis 2002 (Gilles Aillaud, Dado, Franta, Messagier ...), en écho avec le fonds de dessins, estampes et photographies en cours de constitution, et naturellement dans le cadre de l'année Buffon 2007.

**Lukäs Kandl** : né en 1944, Kandl vit et travaille dans l'Yonne. Kandl a exposé en Europe, au Japon, aux U.S.A, ... et la majorité de ses œuvres sont dans de grandes collections privées.

## Actualités

### EN FRANCE

#### Les pieds dans un tapis d'orchidées !

Le Port Autonome de Marseille, situé à Fos-sur-Mer (Bouche-du-Rhône) au sein de la Crau humide, cherche actuellement à diversifier ses activités et propose aux entreprises voulant bénéficier de ses infrastructures, des terrains de construction. Cette opportunité a été saisie par Ikea, qui souhaite implanter une plate-forme logistique. L'entreprise a arrêté son choix sur un terrain aux

abords d'une immense zone humide reconnue unanimement par la communauté scientifique pour sa diversité biologique et la présence de nombreuses espèces végétales et animales protégées.

Malheureusement, ni le port Autonome de Marseille, ni Ikea n'ont eu le réflexe de réaliser une étude écologique préalable suffisante et n'ont découvert, qu'une fois le choix arrêté, la présence d'au moins 100 individus de l'Orchis des marais, une orchidée protégée. Pourtant, la contiguïté de nombreux secteurs protégés (Natura 2000, une réserve naturelle nationale, plusieurs zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) aurait voulu que le Port Autonome signale à son client la présence probable d'espèces protégées. De son côté Ikea, qui communique sur sa vertu environnementale, aurait dû se préoccuper, préalablement au dépôt de permis de construire, des impacts de sa plate-forme sur la biodiversité et l'environnement et ne pas se contenter de proposer dans le cadre des mesures compensatoires, d'injecter 56 000 euros dans la protection d'une parcelle adjacente, ce qui ne résout pas le problème de la disparition de cette station d'orchidée.

Nouveau rebondissement de cette affaire en juin 2007 : l'association NACICCA mène une contre-expertise scientifique et découvre sept autres espèces végétales protégées sur le site, malencontreusement « oubliées » par l'étude d'IKEA. Interrogé, le responsable du bureau d'étude d'IKEA, ECO-MED, a eu beaucoup de mal à justifier ces « oublis ». En tout cas, la préfecture a suspendu l'autorisation d'IKEA.

Par cette affaire, la fédération France Nature Environnement souhaite rappeler que, face à la disparition de plus en plus accélérée de la biodiversité, les entreprises ont elles aussi un rôle primordial à jouer. La protection de la nature et la responsabilité environnementale ne doivent pas s'arrêter à un discours sur le Développement Durable ou à des slogans publicitaires. FNE invite donc les entreprises - et est prête à les aider - à avoir l'énergie d'aller plus loin en s'interrogeant, pour chaque action qu'elles conduisent, sur les impacts environnementaux et sur les enjeux en matière de protection de la nature, comme elles le font déjà pour les préoccupations économiques ou sociales.

Source : FNE - 2007

#### Loup y es-tu ?

Les 13 et 16 avril 2007 sont parus les arrêtés fixant les autorisations de prélèvements du loup en France pour 2007-2008.

Le personnel administratif (Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS, gardes-

chasse et agents des Parcs Nationaux) a la possibilité d'abattre 6 loups jusqu'au 31 mars 2008. Le territoire concerné reprend la région Rhône-Alpes et le Var. La grande nouveauté réside désormais dans un accord pour tirs de défense aux éleveurs et groupements pastoraux, sur présentations de justifications d'attaques récurrentes par le loup, sur des zones où il aura été mise en place des mesures de protection (effarouchement, chiens, aides-bergers, clôtures...). Afin que le quota ne soit pas dépassé, l'éleveur devra informer le préfet de l'abattage et présenter un permis de chasser en cours de validité.

La question que posent les associations de défense du loup est celle d'un « *flou artistique qui entoure l'obligation de protection des troupeaux* » et le risque réel de dérapage de personnes récalcitrantes au loup et de chasseurs en proie au fantasme de « *se faire un loup* »...

Source : AVES France - 2007

---

### Et en Finlande ?

Selon une dépêche du 14/06/2007 de l'Agence Europe, la Commission de Justice de la communauté européenne vient de condamner la Finlande pour violation de la Directive « Habitats ». En effet, les dérogations à l'interdiction de la chasse au loup ne sont autorisées que dans les conditions définies strictement par les textes, et notamment seulement s'il y a « *absence d'une autre solution satisfaisante* ». La condamnation vise à sanctionner le fait de donner des permis de chasse à titre préventif : ce qui est mis en exergue c'est l'absence de preuves d'évaluation préalable de solutions alternatives avant délivrance des permis de chasse au loup.

Source : Droit de l'Environnement n° 150 - Juillet-août 2007.

### Retour au charbon dans la Nièvre

1,4 million d'euros, c'est la somme nécessaire à la création d'une mine de charbon à ciel ouvert dans le sud Nivernais. Ce sont des investisseurs privés qui s'engagent à financer ce projet, notamment la Société d'Exploitation des Ressources Énergétiques du Nivernais, une société spécialement créée à cette fin. La demande de concession pour 50 ans a été déposée le 27 juillet 2006 par la SEREN.

La mine devrait engendrer selon les estimations de 300 à 400 emplois sur ce gisement de 250 millions de tonnes de charbon qui serait associé à une centrale thermique de 1000 mégawatts d'électricité par an en consommant 2 millions de tonnes de ce combustible fossile. La SEREN

envisage ainsi d'exploiter 67 millions de tonnes de charbon sur 35 ans. Il s'agit du gisement le plus important d'Europe découvert par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) en 1986 dans le cadre d'un inventaire national des ressources en charbon.

Le périmètre comprend 6 700 ha sur Lucenay-les-Aix, Cossaye et Toury-Lurcy : ces communes devront ainsi faire l'objet d'aménagements fonciers afin de rendre le terrain disponible à la mine. D'autres aménagements seront nécessaires comme la déviation de routes, le détournement de cours d'eau (Acolin, Ozon)... Le projet d'extraction nécessiterait de plus le déplacement de 16 millions de m<sup>3</sup> de terre.

Mais les impacts les plus importants sont à craindre lors de l'exploitation de la centrale : pollution de l'air par les hydrocarbures, métaux lourds, émissions de cendres et radionucléides issues de la combustion, avec de possibles précipitations de pluies acides, mais aussi pollution des eaux de surface et souterraines, nuisances sonores, installations de lignes à haute tension pour l'acheminement de l'électricité produite...

Il est fort dommageable que l'argent investi pour ce projet de développement non durable, basé sur l'énergie fossile, ne soit utilisé pour la recherche ou la mise en place de projets innovants dans des énergies renouvelables. De ce fait et en raison des impacts pressentis, une forte opposition au projet s'est peu à peu mise en place dans les communes concernées par la future mine. L'opposition locale s'est réunie autour de l'Association de Défense du Sud Nivernais (ou ADSN).

Le 23 septembre 2006, Serge Lepeltier, ancien ministre de l'Écologie et du Développement durable, est venu soutenir l'association lors d'une réunion. Il a déclaré vouloir aider l'ADSN dans son combat car ce projet est "en totale contradiction" avec la politique énergétique de la France et de sa signature au protocole de Kyoto. Nelly Olin s'est prononcée contre le projet minier le 5 octobre, le jugeant "beaucoup trop polluant".

Plusieurs autres personnalités politiques se sont prononcées contre ce projet minier, notamment Albert Jacquard, Roselyne Bachelot, Ségolène Royal, Corinne Lepage ou Dominique Voynet.

Selon le magazine *L'Écologiste*, l'Etat français est indirectement actionnaire de la *Seren*, la société qui sera chargée d'exploiter la mine de charbon. L'État français est donc, selon le magazine, en très forte contradiction avec ses promesses de réduction de la pollution et de respect du protocole de Kyoto.

Source : AVES France - 2007

### **Mine d'Or en Guyane, un avis favorable**

Nous revenons sur ce projet très controversé de mine d'or de Camp Caïman sur la montagne de Kaw (Guyane), présenté par la filiale de la multinationale Cambior-lamgold, la société CBJ-Caïman SAS. Il a connu de nombreuses péripéties.

Au vu de sa complexité, quatre autorisations distinctes, sont nécessaires, soumises chacune à une procédure d'enquête publique.

La première autorisation, au titre de la loi sur l'eau, concerne l'ouverture de la piste reliant la concession de Camp Caïman à la route nationale 2. Les travaux doivent s'effectuer dans les lits mineur et majeur des nombreux cours d'eau traversés. L'enquête publique, en février 2006, a suscité nombre d'observations défavorables, donnant lieu néanmoins à un avis favorable du commissaire enquêteur. Malgré les lacunes du dossier, le préfet a autorisé, le 5 mai 2006, la réalisation de la piste, sans attendre la fin des procédures relatives aux trois autres demandes !

Cette autorisation est manifestement illégale : ni les procédures adéquates, ni les prescriptions nécessaires et indispensables pour assurer la sécurité de cette piste n'ont été prises en compte. FNE a d'ailleurs demandé l'annulation au Tribunal administratif de Cayenne.

Les trois autres demandes d'autorisations, au titre des codes minier, de l'environnement et de l'urbanisme, ont également été soumises à enquêtes publiques début 2006. Compte tenu des problèmes majeurs et des oppositions soulevés par ce projet minier, l'Etat a décidé d'envoyer une mission d'enquête sur place (voir Feuille n°20). CBJ-Caïman a retiré ses demandes suite au rapport défavorable de la mission d'enquête, remis le 11 octobre 2006 aux ministres de l'Ecologie et de l'Industrie. Deux mois plus tard, CBJ-Caïman présentait de nouvelles demandes d'autorisations.

L'enquête publique les regroupant s'étant achevée le 30 mars 2007, la commission d'enquête publique a rendu un avis favorable aux dernières demandes de permis de la société CBJ Caïman.

Les commissaires, dont l'avis n'est que consultatif, avaient précédemment rendu leurs travaux au préfet de Guyane à qui reviendra la décision finale.

Pour Patrick Godin, le PDG de CBJ Caïman interrogé par l'AFP, cet avis "démontre la qualité de notre dossier".

Cette filiale de la multinationale lamgold (10<sup>ème</sup> producteur mondial d'or) possède une concession de 30 km<sup>2</sup> à Roura (30 km de Cayenne), au pied de la montagne de Kaw et sur un site protégé dans le Parc Naturel Régional.

Le site de Camp Caïman qu'elle prévoit d'exploiter pendant sept ans contiendrait au moins 34 tonnes d'or.

La municipalité de Roura, à l'issue d'un débat "houleux et passionné", selon son maire Claude Polony, a délibéré la semaine dernière en faveur du projet minier, qui sera situé à l'extérieur du village.

*"On ne comprend pas le revirement du maire. Il a toujours été contre ce projet, la semaine dernière, il l'était encore, et subitement, il est pour. Moi j'ai voté contre : on ne fait pas une mine utilisant du cyanure dans un endroit aussi exceptionnel que la montagne de Kaw"* a déclaré à l'AFP le deuxième adjoint au maire, Arthur Fleuret. En juin 2006, la municipalité de Roura avait voté contre le projet.

*(sources : communiqué de presse du 30 mars 2007 de FNE, AFP, 22 mai 2007)*

---

### **La carte du maïs OGM en France**

Par Jean Etienne, Futura-Sciences

Les cultures de maïs OGM représenteraient en France quelque 19 815,89 hectares, en constante augmentation. Du moins, si l'on s'en tient aux chiffres officiels publiés par le registre national des cultures OGM, car un doute subsisterait... Et pourquoi ce type de culture augmente-t-il régulièrement, alors que les Français, dans leur majorité, n'en veulent pas ?

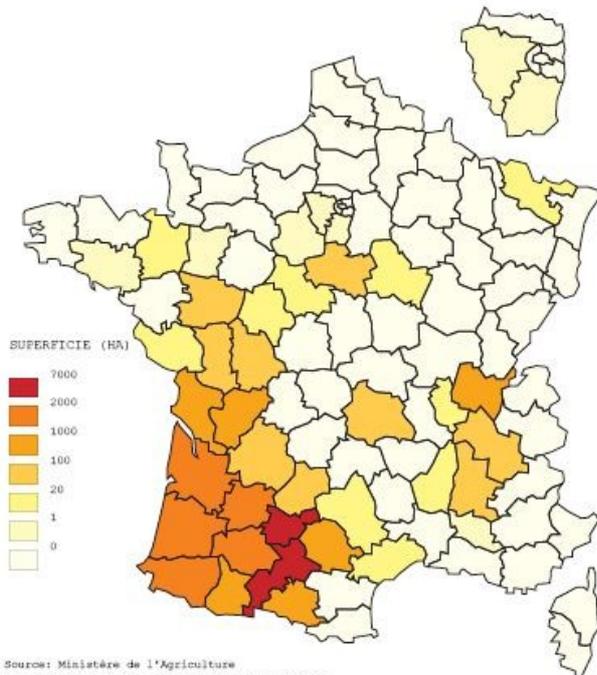
Il n'existe actuellement en France qu'une seule espèce de maïs transgénique dont la culture est autorisée dans un but commercial, à savoir le MON 810, produit par la société Monsanto. Un rapport publié (très discrètement...) sur le site [www.ogm.gouv.fr](http://www.ogm.gouv.fr) sous la forme d'un rébarbatif fichier Excel non commenté signale que cette céréale est cultivée sur exactement 2 936 parcelles pour l'ensemble du pays. Ce que beaucoup d'organisations, dont Greenpeace, contestent. Pourquoi ?

Si on examine la carte de répartition des cultures OGM en fonction de leur densité publiée par Greenpeace, il apparaît clairement que celles-ci sont essentiellement concentrées dans le quart sud-ouest de la France. C'est-à-dire, en clair, dans les zones jouxtant la frontière ibérique. Or, la majorité des producteurs de maïs OGM vendent tout à fait légalement leur récolte en Espagne, où elle semble plus facilement acceptée.

D'autre part, Patrick Tallon, de la direction générale de l'alimentation, reconnaît que ces chiffres sont basés sur les déclarations des agriculteurs eux-mêmes, et que si celles-ci sont

obligatoires, certains d'entre eux implantés dans la partie nord et est du pays pourraient avoir omis de se conformer à cette obligation qui ne date que de mars 2007. Il est à noter que le prix de vente du maïs OGM est généralement supérieur à celui du maïs "naturel".

Surfaces de maïs OGM en 2007



Source: Ministère de l'Agriculture  
 Fait avec Philiacto - <http://pemo.cldo-internet.fr/philiacto>

Mais il convient aussi de relativiser l'importance de la culture OGM, en gardant à l'esprit que les quelque 20.000 parcelles cultivées représentent peu de chose en rapport aux 3 millions d'hectares de maïs non transgénique. Il faut cependant noter que le maïs OGM prend de plus en plus d'importance, et que la surface cultivée est passée de 3 000 à 5 000 hectares en un an, de 2005 à 2006. Car sa culture s'avère doublement rentable, grâce à un prix de revente supérieur, il faut aussi ajouter une économie non négligeable en insecticides.

### La Jussie

Cette plante aquatique est une vraie « peste végétale », envahissant les eaux libres. Elle a fait l'objet d'un arrêté le 2 mai 2007 interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de deux espèces *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*.

Les Jussies proviennent du continent américain. Elles ont été introduites volontairement, comme plantes ornementales, il y a plus d'un siècle et demi (1835) sur les rives du Lez à Montpellier (Hérault). Elles se sont maintenues à faible densité pendant longtemps.

Leur propagation rapide sur tout le pourtour méditerranéen a débuté il y a 20 ans. Elle a été favorisée par la modification de la gestion de l'eau dans les zones humides littorales (essentiellement pour l'agriculture, la riziculture et la chasse), en particulier par l'intensification des apports d'eau douce en été.

Les Jussies posent des problèmes dans de nombreuses régions de France (zones de marais de la façade atlantique, sur la Durance, le Rhône, la Loire, dans le Nord et en Bretagne) et ailleurs dans le monde. L'esthétique de leurs feuillages et de leurs fleurs est à l'origine de leur large dispersion. Elles sont encore vendues comme plantes ornementales (bassins et aquariums).

(Sources : site internet Tela botanica, et site de l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement AME, <http://www.ame-lr.org/jussies01/index.html>)

### Nitrates, les exploitants au pied du mur

Les jeux sont faits pour les agriculteurs installés autour des neuf rivières bretonnes trop chargées en nitrates. À partir du 1er janvier 2008, ils devront obligatoirement appliquer le plan environnemental drastique proposé par l'Etat. Sous la menace d'une lourde amende, la France cherche à calmer la colère de Bruxelles et limiter la facture.

Les chambres d'agriculture du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan sont appelées aujourd'hui à se prononcer sur le projet d'arrêté interministériel relatif au programme d'actions sur les neuf bassins versants en contentieux.

Ce plan prévoit pour les quelque 2.000 exploitations concernées de baisser d'un tiers la fertilisation azotée de leurs cultures ou alors de réduire, voire d'arrêter leur production. Pour soutenir les efforts des agriculteurs, le gouvernement a prévu une enveloppe de 60 millions d'euros sur cinq ans.

Ce plan avait été bâti à la dernière minute par la préfecture de région en mars dernier pour convaincre Bruxelles de l'efficacité de la lutte anti-nitrates menée en Bretagne. En vain, puisque la commission européenne a quand même décidé de saisir la Cour de justice européenne. Elle lui a demandé d'infliger à la France une amende de plus de 28 millions d'euros assortie d'astreintes journalières de 117.882 euros. Bruxelles reprochait le faible nombre d'agriculteurs volontaires pour appliquer ces nouvelles mesures. Depuis la visite, cet été, en Bretagne, de Michel Barnier, ministre de l'Agriculture, les choses ont un peu évolué et les contacts entre Paris et la commission européenne se sont multipliés.

Ainsi, pour rétablir la confiance avec Bruxelles le gouvernement français a décidé d'accélérer le mouvement en incitant au volontariat. Ceux qui s'engageront avant le 5 novembre bénéficieront d'un meilleur accompagnement financier. Les autres percevront une indemnité compensatrice des contraintes environnementales (ICCE) équivalente à 80 % de l'aide initiale.

Même si le dossier est ficelé, les chambres d'agriculture vont marquer leur opposition à ce plan. « *On ne peut pas cautionner des mesures qui n'ont aucune validation scientifique et dont les conséquences économiques seront désastreuses* », fulmine André Sergent vice-président de la chambre d'agriculture du Finistère.

En tout cas, le zèle du gouvernement français semble satisfaire Bruxelles. Sans doute, la France n'échappera pas à l'amende de 28 millions d'euros mais elle peut espérer être exonérée des astreintes journalières de 117.882 euros demandées à la cour par la commission. Le président de la chambre régionale Jacques Jaouen doit être reçu aujourd'hui par les ministres Jean-Louis Borloo (Écologie, développement et aménagement durables) et Michel Barnier (Agriculture).

(Source : Le Télégramme.com, Le Télégramme 28/08/2007 - Rubrique : Internationale & nationale.)

## EN BOURGOGNE

### *Suivi des Milans royaux dans l'Auxois*

Depuis 2005, le CEOB-Aile Brisée, association ornithologique de Côte d'Or, réalise un suivi des Milans royaux. En 2007, l'étude est reprise par l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne).

Cette espèce est en régression constante depuis 10 ans tant en hivernage qu'en nidification et sa préservation nécessite de mieux connaître les raisons de son déclin. On peut citer notamment les dégradations de son habitat, les empoisonnements, la réduction des décharges à ciel ouvert, les tirs et les collisions (route, pylones et cablages, éoliennes...), compétition inter-espèces et dérangement.

Aussi la Bourgogne est considérée comme un ancien « bastion » de cette espèce est intégrée dans un programme de restauration national. L'objectif de ce plan est l'arrêt du déclin des effectifs français et la restauration des populations.

Pour cela, il s'agit de mettre en place des mesures favorables à la population nicheuse et des mesures favorables aux migrateurs, ainsi que de permettre aux populations d'hiverner en France et anticiper sur la fermeture des décharges et leurs

conséquences (tant que de graves menaces sur l'espèce persistent dans les autres pays d'hivernage). Il est également prévu l'installation de réseaux français européens de connaissance et de conservation.

En 2006, l'Aile Brisée a réalisé un état des lieux du Milan royal dans le département. Elle s'est plus particulièrement intéressée à la région de l'Auxois qui, traditionnellement, accueille la plus forte concentration de cette espèce. Seul un couple a été noté comme certain avec 2 jeunes à l'envol, avec des nidifications restant possibles ailleurs, sans confirmation. Ainsi, en 2005, 5 couples nicheurs ont été suivis, en 2006, seulement 4 couples ont été contactés.

Cette étude est approfondie en 2007 sur l'Auxois entre Montbard, Pouilly en Auxois et Sombernon où, à l'heure actuelle, on évalue 3 couples possibles, non encore précisément localisés.

Sur l'ensemble de la Bourgogne cette année 2007, trois nichées ont pu être suivies et les jeunes marqués à l'aile (une nichée dans l'Yonne, une en Côte-d'Or, une dans la Nièvre et la dernière en Morvan). Au total 9 jeunes ont ainsi été référencés.

Source : <http://milan-royal.lpo.fr>, Aile Brisée, EPOB (com. pers. Thomas Maurice).

## ET CHEZ NOS VOISINS...

### *Création d'un potager pédagogique*

Deux anciennes stagiaires de la formation Jardiniers Botanistes se sont lancées dans l'aventure avec l'ouverture d'un jardin potager. Une initiative heureuse à l'heure où les structures botaniques n'ont pas toujours la vie facile et qui mérite donc d'être saluée !

La vocation pédagogique et botanique est l'essentiel de ce nouveau jardin potager urbain, dont les activités proposées s'orientent aussi bien vers les enfants que vers les adultes. Le jardin doit faire découvrir la diversité végétale que l'on peut (ou devrait) rencontrer dans un potager ; avec approche technique soucieuse de l'environnement aussi bien pour la mise en place, la culture, que l'entretien des fruits et légumes.

Le projet est passé par la création d'une association, des mois de travaux pour transformer une cour intérieure et une relique de potager qui aujourd'hui a plus que doublé de surface, de la sueur et des frayeurs (certainement).

Pour plus d'info contacter : B. Putod & E. Lacroix, Association Potagers d'Hier Aujourd'hui - 43, rue Général Ma - 39100 DOLE [brigitte.putod@wanadoo.fr](mailto:brigitte.putod@wanadoo.fr). Entrée : 4€ du 01/06 au 30/10

Lien : [http://www.parcsetjardins.fr/franche\\_comte/jura/potagers\\_d\\_hier\\_aujourd\\_hui-1099.html](http://www.parcsetjardins.fr/franche_comte/jura/potagers_d_hier_aujourd_hui-1099.html)

Source : Site internet de Tela Botanica



### **Environnement : situation critique en Ukraine, Belarus et Moldavie selon l'OSCE**

PRAGUE (AFP) - Déchets toxiques, terrains militaires contaminés, eaux polluées... au-delà du seul héritage de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, l'Ukraine et ses voisins, la Moldavie et le Belarus, affrontent une situation écologique grave, selon un rapport de l'OSCE publié cette semaine à Prague.

En Ukraine, environ 2,5 millions de tonnes d'armes, munitions et déchets militaires légués par l'époque soviétique sont en déshérence, dont quatre sites d'enfouissement de résidus radioactifs, selon le rapport intitulé *"Environnement et sécurité : transformer le risque en coopération"*.

Entre 5 et 10% des dépôts et décharges du domaine militaire ukrainien *"exigent des réparations majeures"*, selon le rapport qui rappelle la série d'explosions accidentelles survenues entre 2004 et août 2006 dans l'arsenal de Novobohdanivka (sud).

En Belarus, *"le problème environnemental le plus grave concerne la liquidation des armements et munitions, y compris des matériaux toxiques ou radioactifs"* hérités de l'URSS, selon le rapport.

Dans ce pays, les sites militaires occupaient à l'époque soviétique 300.000 hectares, dont 200.000 de forêts. Depuis, *"plusieurs terrains ont perdu leur usage militaire, laissant aux autorités locales le défi de dépolluer"* des sols souillés de pétrole ou des zones soumises à fortes radiations électromagnétiques.

La Moldavie doit elle aussi régler son héritage militaire, qui comprend environ 20.000 t d'armes et de munitions stockées à la gare de Cobasna, en Transdnestrie. L'explosion de ces stocks intransportables provoquerait *"un désastre écologique et humain"*, selon le rapport.

Du côté des déchets industriels, la situation n'est guère plus brillante. Les experts ont répertorié 8.000 t de pesticides périmés en Belarus et quelques 20.000 t en Ukraine, dont 11.000 d'hexachlorobenzène (HCB) et 2.000 de DDT, *"dangereux à long terme pour l'environnement et la santé"*.

En Ukraine, la plupart des 6.000 sites de stockage, *"généralement des locaux inadéquats, mal surveillés et dont l'état se dégrade"*, n'ont pas de registre.

En plus d'un million de tonnes de déchets industriels, la Moldavie doit gérer 8.000 t de résidus toxiques, souvent des stocks illégaux et sauvages qui contribuent à la pollution du sol et de l'eau, selon l'OSCE.

En Belarus, quelques 778 milliers de t de déchets miniers dans la région de Soligorsk (nord de la Polésie) provoquent une salinisation du sol sur plus 15 km<sup>2</sup> et une centaine de mètres de profondeur, avec des risques de contaminations pour la rivière Pripyat.

La qualité de l'eau est d'une manière générale problématique dans les trois pays, selon le rapport: en Ukraine, environ 39% des eaux usées sont polluées par les industries lourdes et un quart *"pas traitées du tout"*. Et en Moldavie, plus de la moitié des réserves souterraines sont polluées "au-delà de toutes les normes" acceptables, qui sont souvent dépassées en surface avec des eaux affectées par l'ammoniac, les nitrates, les phénols ou les produits pétroliers.

Avec la disparition de l'URSS, *"certains dégâts environnementaux ont diminué mais d'autres ont empiré"* du fait de la dérégulation, du laxisme des contrôles et de l'exploitation accrue des réserves naturelles, note le rapport.

Récemment, le durcissement des réglementations dans les nouveaux Etats membres de l'Union européenne a provoqué un essor du trafic de déchets en provenance de Slovaquie et de Hongrie.

Le but du rapport est *"d'aider les pays concernés à identifier les points les plus dangereux et de développer la prise de conscience"*, a déclaré à l'AFP Bernard Soy, en charge des questions environnementales à l'OSCE qui recommande notamment de développer la coopération.

Car *"les générations futures ne nous pardonneront pas si nous sacrifions l'environnement au court terme politique"*, note le rapport en conclusion.

(Source : AFP-2007)

### **Un 7<sup>ème</sup> ours empoisonné dans les Cantabriques**

Le 12 août dernier, les restes d'un ours brun étaient retrouvés sur la commune de Polentinos, province de Palencia. Les analyses toxicologiques viennent de révéler la mort suite à un empoisonnement au *carbofuran*. Toutefois, on n'a pas pu déterminer si l'ours avait ingéré directement un appât ou s'il avait consommé les restes d'un animal mort empoisonné. Ce qui complique le travail d'enquête. Le Seprona, (Service de Protection de la Nature) a annoncé le renforcement de surveillance de la zone afin de

détecter la présence d'activités illégales. Suite aux résultats des analyses, les associations SEO-Birdlife, WWF/Adena, Fapas et la Fondation Oso Pardo ont demandé des mesures contre l'empoisonnement de la faune dans la Cordillère Cantabrique comme la création de patrouilles spécialisées dans la recherche des appâts empoisonnés et de ceux qui les utilisent.

C'est le 7<sup>ème</sup> ours empoisonné dans les Cantabriques depuis une dizaine d'années. En mars 1998, une jeune femelle empoisonnée au *carbofuran* est localisée à Cangas del Narcea. En mai et juin 2000, on retrouve du *carbofuran* dans les restes de 2 ours (un jeune mâle à Cervantes, province de Lugo, et un adulte à Degaña). La femelle adulte trouvée en juin 2001 à Triollo (Palencia) et le jeune ours, en septembre 2005, à Cervera de Pisuerga (Palencia) ont été empoisonnés au *Aldicarb*. En novembre 2005, le cadavre d'un ours adulte empoisonné était retrouvé à Somiedo (Asturies).

L'utilisation d'Aldicarb a été interdite par la Commission Européenne en septembre 2004 ; depuis le 16 juin 2007, les produits phytosanitaires qui contiennent du *carbofuran* sont interdits.

L'ours retrouvé mort le 12 août 2007 était âgé de plus de 20 ans. L'état de décomposition avancé suppose une mort remontant à plus de 2 mois.

(Sources : *El Mundo*, *La Nueva España*, [FAPAS](#))

---

### **Près de 60.000 oeufs d'une tortue rare saisis au Mexique**

MEXICO (Reuters) - La police mexicaine a saisi plusieurs dizaines de milliers d'oeufs d'une espèce rare de tortue en démantelant un réseau de contrebande de cette marchandise prisée pour ses vertus censément aphrodisiaques.

Six personnes ont été arrêtées près d'une plage dans l'Etat méridional d'Oaxaca, après la découverte de 57.000 oeufs de tortues "Olive Ridley", a déclaré le gouvernement mardi.

Ces oeufs sont un plat traditionnel dans la région côtière du Pacifique, où elles viennent migrer tous les ans pour leur reproduction.

L'"Olive Ridley" est aujourd'hui classée parmi les espèces en voie d'extinction.

---

### **Le Maroc sauvera-t-il ses écosystèmes ?**

Les forêts d'arganiers, de genévriers thurifères, de

cyprès de l'Atlas, de thuyas, de chênes liège, de chênes zèze, de chênes tauzin, de sapins ou de cèdres figurent entre autres parmi les écosystèmes cardinaux du Royaume du Maroc, pays de la Méditerranée occidentale à la biodiversité la plus riche et la plus variée.

Sous l'emprise d'un incommensurable abus d'usages, notamment d'un surpâturage irraisonné, mais aussi des affres d'une sécheresse de plus en plus drastique, le Maroc a perdu quasiment la moitié de sa masse forestière depuis les années 1950. Parallèlement et sous l'effet de cette surcharge des parcours sylvo-pastoraux, ce qui reste des plus grands massifs ne sont plus que des forêts fossilisées, sans régénération, des carcasses vidées de toutes leurs diversités végétale et animale.

À cette cadence, il ne faut pas être devin pour pouvoir affirmer que bien avant 2050, il n'y aura plus un arbre sauvage au Maroc. 93 % de désertification potentielle est le chiffre alarmant déjà annoncé par l'UNESCO pour le territoire marocain.

Ces dernières années, suite à une prise d'éco-conscience universelle, mais aussi face au péril qui guette une population rurale inquiète parce que largement tributaire des ressources naturelles, des initiatives citoyennes ont donné l'alerte et certains programmes administratifs subséquents ont été élaborés pour tenter d'inverser les tendances.

Pour ce qui nous concerne, nous nous sommes particulièrement attachés à communiquer à propos de la forêt de cèdres, tout à la fois patrimoine de l'Humanité et formation dilapidée à des fins d'enrichissement personnel par les exploitants de la filière ovine. L'une des conséquences de notre action fut la légitime initiative du **Haut Commissariat aux Eaux et Forêts** pour l'établissement d'un Plan d'Aménagement et de Gestion du **Parc National d'Ifrane**, lequel abrite les plus belles cédraies marocaines.

Une évaluation de la biodiversité pour un nouveau plan directeur du Parc avait donc été demandée par l'administration à un comité scientifique d'experts bénéficiant d'une grande expérience de la cédraie en 2006.

**Michel Tarrier** loue l'initiative du gestionnaire pour avoir inclus, dans cette étude, l'entomologie bio-indicatrice, et notamment les Lépidoptères diurnes qui sont d'excellents indicateurs de la santé des sites. Il s'agit d'une initiative presque pionnière. Le papillon est le reflet de ce qu'il y a dessous... La cédraie est riche d'un exceptionnel cortège de papillons, pour beaucoup endémiques. La plupart sont en grave recul, si ce n'est en déclin, certains ont déjà disparu, catastrophique

hécatombe qui est la réponse à un troupeau d'un « petit » million de têtes qui piétinent, tondent et scalpent tout dans le Parc National.

L'arsenal de textes se voulant protecteurs de la cédraie est désormais édifiant. Ces milliers de nouvelles lignes d'expertises, de rapports, de stratégies, de recommandations et de règlements savamment constitués sauront-ils faire barrage au simple cheptel dévastateur de la biodiversité concernée ? Sauront-ils mettre à l'abri quelques parcelles résiduelles d'un biopatrimoine saigné aux quatre veines, rétablir les judicieux défens d'autant qui, comme "par désenchantement", avaient disparus dès lors qu'il fut question de développement soutenable ? Ou bien tout cela s'inscrit-il encore dans l'incohérence et le faux-semblant cosmétique qui caractérise nos sociétés, dans le hiatus qui sépare la bureaucratie du terrain, l'intention de la réalisation, la théorie de la pratique ?

Le Maroc sauvera-t-il ses écosystèmes ? Ceux qui vivront verront, ou ne verront pas.

Source : *Tela Botanica* - Michel R. TARRIER

Apartado postal 15553, E-29080 Malaga (España)  
34-952.960.182 / 34-629.528.333 - [tarrier@ctv.es](mailto:tarrier@ctv.es)

---

### **Pétition pour sauver le parc national d'El Kala (Algérie)**

Le parc national d'El Kala (PNEK) est une aire protégée de 80 000 ha située dans l'extrême nord-est de l'Algérie. C'est l'un des plus importants centres de biodiversité en Méditerranée. Il rassemble sur une superficie relativement peu étendue plusieurs écosystèmes typiques de cette région de la planète.

Sa partie marine est peuplée de faune et de flore qui ont pour habitat ses herbiers de posidonies et ses récifs de corail rouge. La côte que se partagent des criques rocheuses et de petites plages de sable servaient il n'y a pas si longtemps encore d'abris pour le phoque moine ou de lieu de ponte pour la tortue verte ou la tortue caouane. Les maquis littoraux de chêne kermès et les forêts de chêne liège couvrent les basses collines qui enserrant le complexe de zones humides unique en Méditerranée. Ils cèdent la place au majestueux chêne zen dans la partie montagneuse du sud. C'est le domaine du cerf de barbarie, du lynx caracal, de l'hyène rayée, du renard roux ou doré, de la mangouste, de la genette, du chat sauvage, du porc-épic, du hérisson, de la loutre... Autour des lacs et des cours d'eau qui les alimentent, dans les marécages et les sols détremés, le chêne s'efface pour laisser la place à l'aulnaie, la forêt humide de nos contrées.

Le patrimoine du parc est impressionnant : 850 espèces végétales, le tiers de la flore d'Afrique du Nord, 37 espèces de mammifères dont 2 chiroptères et l'hypothétique phoque moine, 21 rapaces nicheurs dont l'aigle pêcheur et le faucon d'Eléonore, 70 espèces oiseaux d'eau dont le fuligule nyroca ou l'érisma à tête blanche, 9 oiseaux marins, une centaine de passereaux, des centaines de fleurs, d'orchidées, le nénuphar blanc, etc. Tous ont besoin de ces habitats dans leur intégralité pour survivre et se reproduire naturellement.

Un parc national n'est pas, contrairement à l'idée répandue, un territoire figé sur une carte, réservé exclusivement au tourisme ou au safari. Il a une fonction. C'est un outil inventé pour gérer des espaces naturels et avec lequel, il y a 25 ans à El Kala, l'Algérie a décidé de mettre sous protection l'incalculable patrimoine naturel de cette région. Les parcs nationaux conservent la vie sous toutes ses formes et expressions et c'est là le rôle qui leur a été confié lorsque l'homme a pris conscience des dégâts qu'il causait à sa source de vie, de nourriture, de remèdes, de savoir, de récréativité. En décidant de créer un parc national à El Kala en 1983, l'Etat algérien a pris l'engagement d'y laisser l'avantage à la nature et à son épanouissement au titre de part d'héritage des générations futures. C'est le statut de l'aire protégée.

Au fil des ans, le PNEK a eu à subir des dégradations dont certaines sont extrêmement graves et probablement irréversibles, mais elles ne causeront pas, mêmes toutes réunies, autant de tort que le tronçon de 20 km de l'autoroute Est-Ouest qui doit le traverser dans sa partie centrale. Ce petit bout d'autoroute, en dehors des nombreux dommages qu'il va engendrer, va déclasser le parc national en lui faisant perdre son statut d'aire protégée au sens que lui donnent les définitions et concepts de la conservation de la nature.

Le parc national ne pourra plus être appelé parc national. Il va donc disparaître et il n'y aura plus rien pour assurer le minimum de protection à son territoire. Voilà où réside le véritable danger apporté par ce bout d'autoroute. Il faut à tout prix empêcher cela. Il faut différer la réalisation de ce tronçon et chercher des solutions qui contribuent à la fois aux objectifs de conservation de la nature assignés au parc et à ceux du développement du réseau routier. Les solutions existent. Elles font appel à l'imagination, à la compétence, à la probité. Pour toutes ces raisons, les signataires de cette pétition qui sera adressée à Monsieur le Président de la République demandent de surseoir à la réalisation du tronçon de l'autoroute pour permettre de rechercher des tracés qui ne compromettent pas l'existence du

parc national d'El Kala. Il y a aussi des sites où vous trouverez encore plus d'information <http://www.biodalgerie.populus.ch> ou signer la pétition ou <http://www.ranahna.dz>

N'hésitez-pas et signez la pétition !

Source : Tela Botanica, Fédération Nationale de la Protection de l'Environnement (FNPE)

### **Des forêts de plancton contre le CO<sub>2</sub>, le pari contre-nature d'une firme écolo**

Vous vous êtes récemment envolés vers une capitale européenne ? Si votre conscience écologiste vous tourmente, pas de problème, la société Planktos<sup>1</sup> s'occupe de financer des projets verts. Le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) est le premier coupable du réchauffement climatique et un vol de quelques heures en dégage une demi-tonne par passager, calcule l'entreprise qui siège à San Francisco. Moyennant un versement de cinq dollars, votre «empreinte de carbone sera effacée» et votre escapade pardonnée. Les particuliers peuvent également compenser les rejets de leur voiture, de leur appartement ou organiser un événement neutre en carbone. Mais le marché le plus intéressant se trouve du côté des firmes désireuses de reverdir leur blason. Parmi les clients de Planktos, on trouve même un Etat. Le 5 juillet dernier, le Vatican a signé une convention avec l'entreprise californienne et sa filiale hongroise Klimafa. Des dizaines d'hectares de forêts seront plantés tous les ans en Hongrie pour le compte du Saint-Siège, qui deviendra ainsi le premier pays à équilibrer ses émissions de CO<sub>2</sub>.

Mais pour vendre davantage de crédits de carbone, Planktos attend beaucoup d'un procédé controversé : la fertilisation des océans. Depuis plus d'un siècle, les océans ont déjà absorbé un tiers du CO<sub>2</sub> produit par les humains. Il s'agit d'un fait reconnu. Une partie du gaz se dissout et une autre est captée par les planctons pour leur photosynthèse. L'idée consiste à doper ces micro-organismes marins en les abreuvant de particules de fer.

Aux scientifiques et écologistes qui l'accusent de jouer aux apprentis sorciers, Planktos rétorque qu'elle n'a rien inventé. En effet, des observations ont montré que les apports naturels de fer entraînaient une multiplication du plancton.

Plusieurs expéditions ont déjà tenté de reproduire artificiellement ce phénomène. Mais celle que lancera Planktos au mois de septembre est «sans précédent», prévient Silvia Ribeiro, du groupe écologiste canadien ETC. Le navire de la société californienne compte déverser 50 tonnes de fer au large des îles Galapagos, «l'un des écosystèmes les plus fragiles de la planète», s'indigne Mme

Ribeiro.

Russ George, le patron de Planktos, était jeudi à Zurich pour rencontrer des investisseurs suisses. A l'avenir, il espère «faire pousser une forêt de plancton tous les six mois». «Les craintes vis-à-vis de notre projet pilote aux Galapagos sont infondées. Les déversements auront lieu à 350 kilomètres à l'ouest des côtes. Le courant et le vent ne vont jamais dans cette direction», argumente-t-il.

Si Planktos a choisi les Galapagos, c'est justement parce que cette région du globe connaît d'impressionnantes floraisons de plancton. Elles sont causées, selon M. George, par les nuages de poussière venant de l'archipel volcanique des Galapagos. «La quantité de fer que nous allons déverser dans l'océan est infime par rapport à celle qui s'y dépose naturellement», plaide l'ingénieur étasunien.

Une étude internationale<sup>2</sup> est venue contredire les belles certitudes de Planktos. Aux îles Kerguelen, les océanographes ont découvert que la poussée naturelle de plancton était bien causée par un apport de fer mais que celui-ci provenait des eaux profondes. «Ce processus est inimitable», concluent les scientifiques, qui mettent en garde contre les «effets secondaires des manipulations» visant à fertiliser les océans.

Le patron de Planktos conteste ces résultats et invoque des «dizaines d'autres recherches». Il n'empêche que les écologistes ne sont pas les seuls à s'inquiéter des projets de la firme californienne. M. George a été auditionné par un comité du Congrès à Washington. Mais Planktos ne navigue pas sous pavillon US et la société procédera à ses déversements dans les eaux internationales. Le 22 juin, un groupe de scientifiques dépendant de l'Organisation maritime internationale - seule habilitée à agir dans cet espace - a estimé que les connaissances actuelles étaient «insuffisantes pour justifier des opérations de fertilisation à large échelle».

Mme Ribeiro appelle les gouvernements à se pencher sérieusement sur la question : «Autrement, d'autres entreprises entreraient sur ce marché prometteur et risquent de déverser d'autres substances que du fer».

<sup>1</sup> [www.planktos.com](http://www.planktos.com).

<sup>2</sup> Résultats publiés le 26/04 dans la revue Nature.

Source : Le Courrier du Samedi 18 Août 2007 - auteur : SIMON PETITE

# Coup de zoom

## L'OURSE FRANÇA

Par Gaëlle Nauche

Le 9 août dernier, l'ourse França, sujette à de nombreuses polémiques en raison de sa propension à attaquer les troupeaux de brebis, a été mortellement heurtée par 2 véhicules. Elle a été accrochée vers 06h30 par un premier véhicule qui se dirigeait de Lourdes vers Argelès-Gazost et projetée de l'autre côté de la route où elle a été écrasée par une seconde voiture, selon des témoignages recueillis sur place. Son chauffeur, un militaire, n'a pas été blessé mais le véhicule est hors d'usage, a indiqué la gendarmerie.

França, introduite en avril 2006 dans les Pyrénées et ayant hibernée dans la région, avait déjà été aperçue traversant cet axe routier. Son retour dans la région avait été signalé ces derniers jours.

Elle a été autopsiée par l'école vétérinaire de Toulouse. Les premiers éléments de l'autopsie pratiquée sur l'ourse França accèdent à l'hypothèse de la mort accidentelle de cet animal à la suite d'une collision avec deux véhicules. Toutefois, plusieurs dizaines de plombs de chasse ont été retrouvés dans son cadavre.

*"Les clichés radiographiques réalisés préalablement à l'autopsie mettent aussi en évidence la présence de plusieurs dizaines de plombs de petit calibre ayant atteint l'animal sur l'arrière-train, il y a environ un mois selon l'expert, qui exclut formellement que ces plombs puissent être à l'origine de la mort de l'ourse",* ajoute le communiqué.

Le vétérinaire a constaté qu'avant son décès *"l'animal était en bonne santé, sans doute âgé d'environ 17 ans pour un poids de 120 kg"*, indique-t-il.

L'ourse a été écrasée en traversant la deux fois deux voies reliant Lourdes à Argelès-Gazost, longeant le gage de Pau, alors qu'elle venait du massif du Pibeste et se dirigeait vers le massif de Hautacam.

Les plombs trouvés dans le corps de l'animal attestent des actions hostiles dont cette ourse a été victime depuis son introduction sur le territoire national. A cet égard, les « battues » organisées sur la commune de Generest (65) et les communes voisines durant la période du 8 au 10 juillet 2007 ont été largement relayées par les médias locaux et nationaux.

Même si, selon un communiqué de plusieurs associations, ces plombs ne seraient pas la cause directe de la mort, l'ourse était blessée. Était-elle traquée, a-t-elle été volontairement rabattue vers la nationale, autant de questions auxquelles les enquêteurs vont devoir répondre...

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, a demandé ce jour un complément d'enquête au procureur de la République : *« Il m'apparaît important que l'enquête que vous conduisez suite à la mort de l'ourse França puisse s'intéresser à l'ensemble de ces circonstances et que les responsabilités pénales en découlant, qu'elles relèvent de l'application des textes sur les espèces protégées ou de la police de la chasse, puissent être recherchées par vos soins. »* précise la secrétaire d'Etat dans son courrier au procureur de la République.

Le 13 août 2007, FERUS annonçait qu'il portait plainte pour tentative de destruction d'espèce protégée (les plombs découverts à l'autopsie) et pour perturbation intentionnelle d'une espèce protégée (battues contre França en 2007) dans la continuité de sa plainte déposée en 2006 suite aux battues dont avait déjà été victime Franska.

Pour Férus, Pays de l'ours - Adet et WWF *« Après les insultes, les pressions, les menaces, les manifestations violentes, le saccage de la mairie d'Arbas, les agressions, le miel contenant du verre pilé, les battues illégales en plein été, voici maintenant les coups de fusil !? »*, ces organismes considèrent que c'en est assez. Pour ces associations, *« la seule réponse possible est le remplacement automatique par deux individus de tout ours retrouvé mort suite à des actions illégales d'opposants »*.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET rappelle à cet effet que le renforcement de la population d'ours brun dans les Pyrénées répond aux obligations communautaires de la France en matière de préservation de la biodiversité. A ce propos, la Commission européenne porte une attention particulière aux espèces protégées par la directive habitats.

sources : <http://ours-loup-lynx.info>

<http://www.univers-nature.com>

<http://www.ours.ecologie.gouv.fr/>

# Retours d'animations

## LES CADRANS SOLAIRES ET MÉRIDIANNES

Par Solange GRODENIS

Sortie du 5 mai 2007, *Animation* : M. Claude GARINO

Je suis sûre que beaucoup de dijonnais ignorent que dans leur ville se trouvent des cadrons solaires et méridiennes !

En cet après-midi du samedi 5 mai, nous avons la joie d'accueillir M. Claude Garino auteur du livre « Cadrons solaires en Bourgogne » aux éditions de l'Armançon et un autre monsieur membre de la Société Astronomique qui nous ont fait découvrir, au cours d'un parcours fort intéressant, cet instrument de la mesure du temps. Voici les différents types de cadrons que nous avons rencontrés :

- un cadran canonial situé sur l'un des contreforts de la cathédrale Sainte-Bénigne côté sud. C'est un lourd disque de pierre n'ayant pas de chiffres mais des traits, datant du Moyen-âge. Il comporte 6 secteurs égaux, un intervalle représentant 2 heures ecclésiastiques. La ligne verticale est la sixième heure c'est à dire midi. Au centre du cadran une courte tige métallique est le style perpendiculaire. Les cadrons canoniaux se trouvent sur les édifices religieux. Ils servent seulement à distinguer les instants précis où les religieux doivent se retrouver pour la prière commune. Le moine responsable surveille le mouvement lent de l'ombre sur le cadran solaire. Il utilise aussi la combustion de la chandelle, le sablier ou sans doute, par mauvais temps, la clepsydre. A l'instant repéré, il n'avait qu'à tirer la cloche afin que les moines se rendent à l'office.

- Un cadran à style polaire situé rue Charrue dans une cour privée. Le style polaire issu de la science arabe serait parvenu dans le monde occidental vers le XIVème siècle. Il est parallèle à l'axe de rotation de la Terre, c'est à dire dirigé vers le pôle nord.

- Une série de 3 méridiennes à proximité du Palais des Ducs. Une méridienne est un cadran solaire qui n'aurait conservé que la ligne horaire 12 heures accompagnée éventuellement de quelques lignes de quarts et demi-heures encadrantes.

- Une petite méridienne à la porte Vauban se trouve sur une pierre de surface trapézoïdale. Afin d'améliorer la précision, le style est muni d'un œillette, disque de métal percé. Il date du XVIIIème siècle. Un horloger s'en servait pour régler ses horloges mécaniques.

- Une grande méridienne sur le Palais, rue de la Liberté : son œillette en forme de soleil est

magnifique et le centre de son ombre se situe bien sur la ligne verticale longue de sept mètres.

- Une méridienne dans la Cour d'honneur du Palais des Etats. Elle est tracée sur la façade XVIIIème du Palais. Elle comporte une table de 4 mètres de haut en marbre sur laquelle est inscrite la ligne horaire verticale surmontée du nombre XII. Selon la saison, la position de l'ombre varie en hauteur. Les jours d'équinoxe, elle se situe au niveau du changement de nuance de l'encadrement de marbre rose. Le style, en forme de soleil, est porté par un tripode. Nous nous sommes dirigés ensuite rue de la Préfecture où nous avons observé au loin un beau cadran circulaire daté de 1881 et restauré en l'an 2000, son pignon perpendiculaire à la rue.

Puis nous nous sommes rendus au Parc de la Colombière au bout de l'allée centrale où un cadran solaire tout à fait différent est situé à même le sol : cadran appelé analemmatique datant de 1854 puis restauré, 24 dalles sont disposées sur le pourtour d'une grande ellipse. Chaque dalle porte en chiffre romain l'indication du numéro d'une heure, le nombre XII étant placé au nord et au sud.

Au centre de l'ellipse une dalle horizontale posée sur la méridienne montre les initiales des 12 mois de l'année et les signes du zodiaque, le centre correspondant aux équinoxes. Ce cadran a la particularité de ne pas posséder de style car c'est l'utilisateur lui-même qui en fait office en se plaçant debout sur la dalle centrale les pieds sur la méridienne à l'endroit correspondant à la date. La direction de l'ombre de la personne indique sur le pourtour de l'ellipse l'heure solaire locale. Pour obtenir l'heure légale il faut ajouter 40 minutes en heure d'hiver et 1 heure 40 en heure d'été.

Notre parcours s'est terminé par l'observation de deux cadrons appartenant à la Société astronomique de Bourgogne et situés à Corcelles-Monts près du parc à la Combe à la Serpent orientés plein Sud. Le cadran de gauche est à utiliser en hiver et au printemps, le cadran de droite en été et en automne. Les styles épais se terminent par un large œillette troué. Ils datent de 1991.

N'hésitez pas à aller voir ou revoir tous ces cadrons exposés, éléments à part entière de notre patrimoine.

Merci encore à M. Garino et à ce monsieur membre aussi de la Société astronomique pour cette balade découverte fort agréable.

## BALADE AU BOUT DU MONDE, AU PAYS DES SORCIERS

Par Roseline GUIGNEPIED

*Sortie du 15 avril 2007*

*Animation : Jeanine CHANUSSOT*

Par un beau dimanche de printemps, le 15 avril précisément, un groupe d'amoureux... de la nature (!) se retrouvait devant la Maison des Associations, pour une destination champêtre à souhait : je voudrais nommer Antheuil. Antheuil, charmant à l'œil et à l'oreille, où nous attendait une amie conteuse et enjouée, Jeanine Chanussot. Solange nous avait arrangé cette sortie « pique-nique / nature », sans ménager ses efforts, comme d'habitude. Le temps était de la partie, La Bussière tout près de nous, tout s'annonçait bien.

Jeanine nous accueillit pour nous donner quelques détails pratiques et nous donna rendez-vous après le pique-nique, non sans nous avoir indiqué un endroit ravissant, ombragé, au bord de l'eau, pour le partager. Après avoir choisi, qui de confortables troncs d'arbres, qui un carré d'herbe recouvert de pâquerettes tel un tapis, nous avons sorti nos victuailles, certaines composées de salades variées, fromages, fruits et douceurs pâtisseries, d'autres plus élaborées : je pense au palais gourmet de Bernadette Daumas, son panier (généreux et ouvert à tous) regorgeant de pâtés, cakes et pains traditionnels et, bien sûr, de vins fins ! Bref, nous avons de quoi affronter la visite guidée pleine de promesses.

Vers 14 h, Jeanine nous rejoignait, sourire aux lèvres, et pied alerte. Elle nous présenta la rivière, pittoresque à souhait avec ses marches douces et larges formées par les concrétions calcaires appelées tuf. Cette pierre douce, légère mais cependant très solide, a servi à la construction de nombreuses cheminées. Le chemin montait en serpentant légèrement jusqu'à de hautes roches en demi-cercle formant un bout-du-monde. On s'attendait sans peine à voir apparaître un damoiseau et sa demoiselle tant le cadre s'y prêtait. Jeanine ne manqua pas, bien sûr, de se plonger dans l'histoire d'amour entre Philibert et la belle Châtelaine. Petit rappel nécessaire pour situer notre histoire : Antheuil (Nantoleum) signifierait « clairière à grottes ». Bien que dépendant du prieuré St-Bénigne dès l'an 1004, ce pays n'en porte pas moins le surnom de « pays des sorciers », « sorcier » et « source » sont de même origine, car on prêtait des dons magiques à ces braves paysans capables de déceler une source invisible du bout de leur baguette.

Il était donc une fois un beau damoiseau du nom

de Philibert, et une non moins belle Châtelaine amoureuse du précédent. Il était aussi un trésor enfoui profondément en terre et qui excitait l'envie des moins nantis. Une certaine Fantine, mère d'un charmant petit garçon, se risqua un soir avec lui, à minuit, pour tenter de s'emparer dudit trésor. Elle réussit à le trouver et remplit son « devantier » de pièces d'or. Malheureusement, l'enfant tomba au fond du trou et sa mère ne put le reprendre. Alors tout redevint caillou de ce qu'elle avait ramassé et elle-même fut changée en une pauvre vieille misérable. Un an plus tard, elle retourna au même endroit et y rencontre Philibert et la Châtelaine. Celle-ci avait été changée en statue de pierre pour la punir de sa curiosité mais à minuit, elle retrouva forme humaine. En effet, Fantine ayant retrouvé son enfant, son seul et vrai trésor, permit que par son amour, le sortilège qui frappait la Châtelaine soit levé. Philibert emmena sa belle et ils vécurent, bien sûr, heureux. La morale de l'histoire est que l'amour est plus puissant que tout et est toujours récompensé.

Bien belle histoire, Jeanine, et contée à merveille !

Nous sommes ensuite entrés dans la belle église d'Antheuil, ornée de jolies statues dont une Vierge dorée, et montrant à l'entrée un étonnant bénitier recouvert d'une inscription mystérieuse. L'acoustique y est excellente et Christine nous a fait la belle surprise d'y chanter un air de son répertoire. Concert improvisé et fort apprécié. Nous avons achevé la journée par une petite promenade dans le village (qui s'étire tout en longueur).

Merci encore à Jeanine pour cette superbe journée et à Solange qui a eu le mérite de nous rassembler et nous a permis de passer une si agréable et riante journée. Un petit clin d'œil gourmand (encore !) aux délicieuses « Madeleines de Corrot-de-Vitteaux ».

A nous revoir !

## En direct du fournil...

Allier l'art du pétrissage à l'air iodé de la Vendée profonde...

## GÂCHE VENDEENNE

### Les bases de la réussite :

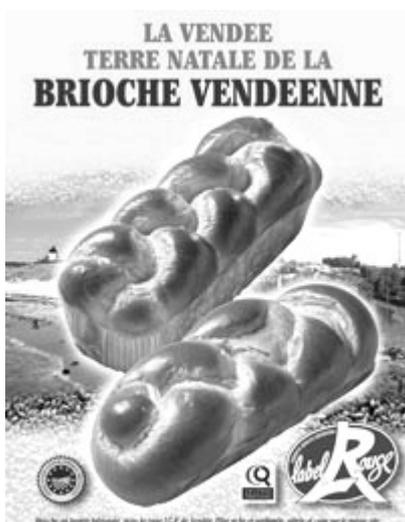
- x une farine présentant une force suffisante pour supporter l'ajout des matières grasses et sucrées (farine dite de gruau, ou demander à votre boulanger)
- x Un pétrissage suffisant pour conserver les gaz dans la pâte
- x Un pointage long avec rabat pour apporter de la force et de la saveur à la pâte.

L'idéal est de disposer d'un batteur mélangeur ou d'un petit pétrin pour faciliter le travail de pétrissage, cela est d'autant plus vrai que la pâte à brioche est une pâte souple et de ce fait très collante aux mains...

### Les ingrédients :

1000 g farine  
10 oeufs  
lait ou crème  
50 g levure  
200 g pâte fermentée

200 g sucre  
300 g de beurre  
5 cl rhum  
5 cl eau de fleur d'oranger



### Comment s'y prendre ?

*Pétrir tous les ingrédients sauf le sucre, le beurre et les parfums jusqu'au décollement de la pâte, il faut que celle-ci se tienne, soit lisse et homogène. A la main, cela peut être assez long et fastidieux, prenez courage !*

*Ajouter le sucre, bien mélanger, pétrir à nouveau.*

*Incorporer ensuite le beurre jusqu'à un mélange parfait, puis en fin de pétrissage uniquement, incorporer les parfums.*

*Laisser pointer<sup>1</sup> la pâte dans un endroit chaud (environ 25°C) pendant 1h30, la replier et la mettre au froid pendant une dizaine d'heure.*

*Sortir la pâte du froid, elle est à présent bien ferme et plus facile à façonner. Peser des pâtons de 280 g, les bouler légèrement et laisser reposer 30 mn. Les allonger en bâtards courts et laisser pousser environ 3-4 h à 20-25°C. Plus la température est élevée, plus le temps de pousse (ou **apprêt**) sera court. Les pâtons doivent avoir doublé de volume avant enfournement.*

*Cuire à 180°C pendant 25 mn, en baissant la température du four à la moitié du temps de cuisson. Défourner et laisser refroidir sur grille.*



1 il s'agit là de la première phase fermentation, la seconde étant nommée généralement l'apprêt.



## Le calendrier

de la Maison de la Nature  
et du Paysage de Côte-d'Or

### CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JUIN À DÉCEMBRE 2007

Chaque mardi, les informations concernant les sorties et les soirées/causeries vous sont communiquées sur notre répondeur et sur notre site internet. Nos permanences, ne sont désormais plus assurées régulièrement. Pour nous contacter, utilisez le répondeur ou l'envoi de courriels ou de courriers.



**Soirées conférences** (samedi : 17h30)



**Sortie de terrain** (dimanche : journée ou demi-journée)



**Bibliothèque** (sur rendez-vous)

SEPTEMBRE				
	<b>14 septembre ! vendredi !</b>	Diaporamas numériques courts des pérégrinations sauvages de l'auteur.	Gaëlle Nauche	Soirée
	<b>23 septembre</b>	Visite des Forges de Buffon <i>Tarif d'entrée à prévoir : 5 ou 6 € en fonction du groupe (-12 ans : gratuit, 2,5 € pour les scolaires).</i> L'après-midi, découverte du sentier botanique de Montbard.	Kerstin Föge	Journée
	<b>30 septembre</b>	Tenue du stand au Grand Déj	Adhérents actifs	Journée
OCTOBRE				
	<b>07 octobre</b>	Sur les pas de Théodore MONOD dans les hautes-côtes de Beaune à Fivelle : géologie, flore et faune	Solange Grosdenis	Journée
	<b>14 octobre</b>	A la découverte des limicoles lors de cette journée	Marc Carvin	Journée
	<b>20 octobre</b>	Massifs en automne	M. Outre	Soirée
NOVEMBRE				
	<b>17 novembre</b>	La Provence en diaporama.	Vincent Gillet	Soirée
DÉCEMBRE				
	<b>1<sup>er</sup> décembre</b>	Pissua, promenade entomologique. Soirée diapositives.	Marc Carvin	Soirée
	<b>15 décembre</b>	Conférence sur les abeilles Pensez à vos achats de cadeaux de Noël. Stand de vente de miel, pain d'épice, bougies, cire d'abeille...	Mme Thomas	Soirée
	<b>15 décembre</b>	<i>sur réservation avant 1er décembre</i> Restaurant repas de Noël après la conférence sur les abeilles. Restaurant à déterminer.	Solange Grosdenis	Soirée

## SEPTEMBRE 2007

**Vendredi 14 sept. 2007** - 20 h00 -21h30

Présentation : Gaëlle NAUCHE

Diffusion de quelques montages en diaporamas numériques courts des pérégrinations sauvages de l'auteur...

Les Boucles de la Seine, Au fil du Doubs, Secrets de moulin, images d'Auxois et autres historiettes naturelles...

**Dimanche 23 sept. 2007** - journée

Coordination : Kerstin FÖGE

Visite des Forges de Buffon : « Partez à la découverte de la métallurgie traditionnelle et entrez dans un univers fait d'esthétisme et de technicité. Outils, expositions et reconstitutions vous permettront d'apprécier toute l'oeuvre du comte de Buffon, maître de forges. Deux roues hydrauliques, un martinet et la soufflerie monumentale ont été reconstitués et

permettent l'animation de la Grande Forge »

Tarif d'entrée à prévoir : 5 ou 6 € en fonction du groupe (-12 ans : gratuit, 2,5 € pour les scolaires).

L'après-midi, découverte du sentier botanique de Montbard.

**Dimanche 30 sept. 2007** - journée

Coordination : Solange GROSDENIS

Tenue du stand de la MNP au Grand Déj, à Dijon.

## OCTOBRE 2007

**Dimanche 7 octobre 2007**- journée

Coordination : Solange GROSDENIS

Sur les pas de Théodore MONOD dans les hautes-côtes de Beaune à Evelle. Parcours du sentier du nom de ce célèbre baroudeur et découverte de la flore, de la faune et de la géologie au fil du cheminement (environ 8 km). Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo !

**Dimanche 14 octobre 2007** - journée

Animation : Marc CARVIN

A la découverte des limicoles lors de cette journée animée par Marc CARVIN.

Visites de vasières, des bords d'étangs ... Prévoir des vêtements chauds et bonnes chaussures.

**Samedi 20 octobre 2007** - 17h30 à 19h45

Animation : M. OUTRE

Massifs en automne. M. OUTRE, diaporama végétal des parcs et jardins à l'automne. Jardinier professionnel de l'hôpital Champmaillot à la retraite.

## NOVEMBRE 2007

**Samedi 17 nov. 2007** - 17h30 à 19h45

Animation : Vincent GILLET

La Provence en diaporama.

## DÉCEMBRE 2007

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007** - 17h à 18h45

Animation : Marc CARVIN

Pissua, promenade entomologique. Soirée diapositives

**Samedi 15 décembre 2007** - 15h à 18h30

Animation : Mme THOMAS

Conférence sur les abeilles  
Pensez à vos achats de cadeaux de Noël. Stand de vente de miel, pain d'épice, bougies, cire d'abeille...

**Samedi 15 décembre 2007** - 18h30

sur réservation avant 1er décembre

Restaurant repas de Noël.



# Livres, revues et sites internet

## A LA MAISON DE LA NATURE

### Cartes postales - tirages limités de la MNP

Toujours en vente à la MNP, des lots de 5 cartes postales auto-éditées et issues des fonds photographiques des adhérents de l'association. 3 € le lot de 5 cartes postales.

## BOTANIQUE

**Le génie des végétaux, Marcel Bournérias, Christian Bock et Aline Raynal-Roques. Tarif public : 24 € Belin, 2006.**

Créateurs de notre atmosphère voici plus de trois milliards d'années, garants de la survie du monde animal et de nos civilisations, les végétaux ne sont-ils pas les "bons génies" dispensateurs de bienfaits sur notre planète? Ce livre, écrit par deux botanistes réputés, vise à rappeler quelques aspects du rôle primordial des plantes, et à esquisser les processus évolutifs qui leur ont permis la conquête de la majeure partie de notre planète. La réussite des végétaux tient à leur prodigieuse diversité, à leur admirable harmonie fonctionnelle et à leur formidable pouvoir de synthèse. Mais ces êtres d'une opiniâtre activité évolutive sont, en dépit des apparences, fragiles et menacés par l'Homme, à la puissance sans limite, qui use et abuse, de façon trop souvent irréfléchie, des multiples opportunités que lui offrent généreusement les plantes.

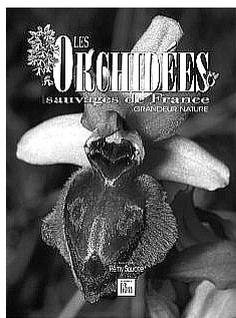
*"Un texte clair et précis, des illustrations belles et riches d'enseignements séduiront le lecteur et l'aideront à comprendre la plante : il apprendra à y voir non un décor, mais l'élément actif essentiel qui permet à notre Terre d'être vivante et de le rester."*  
Aline Raynal-Roques

### Informations pratiques

18,5 x 24,5 cm, 288 pages, nombreuses illustrations en couleurs, ISBN 2701140951, EAN 9782701140957

**"Les Orchidées sauvages de France", R. Souche, tarif probable : 45,50 €**

Cet ouvrage n'est pas un guide ou un compagnon de terrain. Extraordinairement didactique, il rappellera aux uns mais fera découvrir aux autres les multiples facettes de l'Orchidophilie. Construit autour d'une iconographie riche de quelque 2000 photographies en couleurs, où sont représentées à l'échelle 1/1 pratiquement toutes les orchidées de la flore française, et où des agrandissements permettent de découvrir le détail



morphologique facilitant l'identification de la plante, le texte nous entraîne à la découverte de cet univers merveilleux qu'est le monde des orchidées.

Cet ouvrage était épuisé depuis janvier et l'éditeur vient d'accepter de faire une réimpression, l'ouvrage devrait être disponible courant septembre.

### Informations pratiques

format : 23 x 31,5 cm, 340 pages, papier glacé. Cntact : Les Créations du Pélican - 25 rue Ginoux - 75737 Paris CEDEX 15 - Tel. 01 45 77 08 05 Fax 01 45 79 97 15

**La botanique de A à Z - 1 662 définitions, Abderrazak Marouf, Joël Reynaud, prix : 25 €**

Dictionnaire encyclopédique de la botanique. Les définitions sont accompagnées d'exemples. Les catégories grammaticales, les synonymes et les antonymes sont indiqués, de même que les équivalents anglais. De nombreuses définitions sont illustrées par des dessins ou des photos. Nombreux termes traduits en anglais.

### Informations pratiques

352 pages, 17 x 24 cm. ISBN : 9782100506385

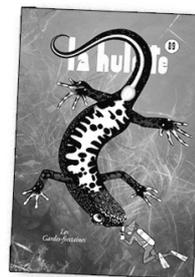
**Où voir les oiseaux en France - Prix public : 21 €**

Ce livre est destiné aux simples amoureux des oiseaux comme aux ornithologues les plus chevronnés. Son but est de permettre - à l'occasion d'une simple promenade, d'un week-end ou de vacances - de découvrir les oiseaux qui peuplent la France ou pour lesquels nos régions sont des étapes privilégiées sur la voie de leurs migrations. Les sites sélectionnés présentent toutes les garanties nécessaires à la présence simultanée - et en toute quiétude - des oiseaux et de celles et ceux qui les observent.

### Informations pratiques

398 pages, ed. Nathan ISBN-10: 2092611763, ISBN-13: 978-2092611760

## REVUE



La Hulotte n° 89 est arrivée dans les terriers...

La Hulotte vous raconte l'histoire de ces drôles de petits diplodocus d'eau douce dans ce numéro de 52 pages. Plein de révélations puisées aux meilleures sources et un petit guide très simple qui vous permettra de reconnaître du premier coup d'oeil tous les *gardes*

fontaines que vous découvrirez dans la petite mare derrière chez vous. A lire d'urgence !

La Hulotte - 08 240 Boul't-aux-Bois - Tél : 03.24.30.01.30 - <http://www.lahulotte.fr/>

**Parution de la Garance voyageuse N° 78 - été 2007**

Le pouvoir protecteur des herbes de la Saint-Jean et autres sujets captivants : la Jussie, les plantes exotiques introduites en outre mer, les galles des végétaux, l'Arbre aux oiseaux...

Informations pratiques

La Garance Voyageuse n° 78 7,50 €  
franco ou Abonnement : 1 an (4  
numéros) : 26 € (France). F-48370 St  
Germain-de-Calberte tél. 04 66 45 94  
10, fax 04 66 45 91 84, courriel :  
info@garancevoyageuse.org /

<http://www.garancevoyageuse.org/>



@ SITES INTERNET À VISITER

Le web de l'ornithologie francophone ...  
<http://www.ornithomedia.com>

Pour une visite virtuelle de notre patrimoine naturel, un  
forum très richement illustré avec des photos  
exceptionnelles : <http://www.beneluxnaturephoto.net/>

La MNP en ligne, attention ! Nouvelle adresse :

<http://maisonaturepaysage21.ifrance.com/>

**LA FEUILLE N° 21**

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Etienne CUENOT

EDITION :

Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or  
2, rue des Corroyeurs, Boîte M6  
21 000 DIJON  
03.80.41.01.90

Courriel : [maisonnaturepaysage@wanadoo.fr](mailto:maisonnaturepaysage@wanadoo.fr)

Site Internet : <http://maisonaturepaysage21.ifrance.com/>

Association Loi 1901.

COMITÉ DE RÉDACTION :

RESPONSABLE RÉDACTION : Gaëlle NAUCHE

RÉDACTION : Solange GROSDENIS, ROSELINE GUIGNEPIED, Gaëlle NAUCHE,

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :

voir encadrés.

MISE EN PLACE DU CALENDRIER :

Solange GROSDENIS

COMITÉ DE RELECTURE

Lucette BOUILLOT, Jean-Luc DURET, Solange GROSDENIS

MISE EN PAGE :

Jean-Luc DURET, Gaëlle NAUCHE, Cécile VIGNON.

L'ÉQUIPE DE LA MAISON DE LA NATURE ET DU  
PAYSAGE REMERCIE CHALEUREUSEMENT LES PERSONNES  
QUI ONT FAIT UN DON À L'ASSOCIATION, LUI  
PERMETTANT DE POURSUIVRE SES ACTIONS ET PAR LÀ  
MÊME DE MIEUX VOUS INFORMER ET VOUS SERVIR.  
EN EFFET, EN PLUS DE VOTRE COTISATION HABITUELLE,  
IL EST POSSIBLE DE VERSER À TOUT MOMENT UN DON À LA  
MNP ; 50% DE LA SOMME EST DÉDUCTIBLE DE VOTRE  
IMPÔT SUR LE REVENU, LE DON NE DEVANT PAS EXCÉDER  
1,75% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE. VOUS RECEVREZ  
UN REÇU FISCAL À CET EFFET.

**COVOITURAGE :**

Pour votre information et à titre  
purement indicatif, nous vous faisons  
part d'un tarif décidé en Conseil  
d'Administration de 21 cts d'euros du  
km par véhicule (équivalent à 0.04€ du  
km par voyageur pour une voiture de  
5) ceci afin de participer aux frais des  
conducteurs acceptant de transporter  
d'autres adhérents.